

Classe de Terminale générale série S (Scientifique)

➤ Le tronc commun : 29h

Philosophie	3h
Histoire-géographie	2h30
Langues vivantes 1 et 2	6h (au lieu des 4h réglementaires) en groupe à faible effectif
Education physique et sportive	2h
Education morale et civique	0h30
Mathématiques	6h
Sciences physiques	5h
Sciences et Vie de la Terre	4h (au lieu des 3h30 réglementaires)

Au tronc commun s'ajoutent :

- un enseignement obligatoire de spécialité, à choisir entre:
 - Mathématiques (2h)
 - Sciences Physiques (2h)
 - Mathématiques (2h)
 - Informatique et Sciences du numérique (2h)
- 2h d'Accompagnement Personnalisé par semaine : méthodologie, projet d'orientation, aide personnalisée et approfondissement...

Un enseignement facultatif de 3h au choix (doit être commencé en classe de 2^{nde})

- Arts plastiques
- Cinéma-Audiovisuel
- Latin
- LV3: Mandarin
- EPS

A l'issue des trois années du lycée, ces options sont présentées au baccalauréat, avec le bénéfice éventuel de points supplémentaires.

La possibilité de suivre également une section européenne – 3h par semaine (doit être commencé en classe de 2^{nde})

- Section Européenne ANGLAIS (sur sélection)
- Autres sections en cours d'élaboration (européenne ESPAGNOL et orientale MANDARIN)

La scolarité en section européenne permet d'obtenir la mention « section européenne » sur le diplôme du baccalauréat si la note obtenue à l'épreuve est de 12 ou plus, avec le bénéfice éventuel des points supplémentaires.